



Juin 2021

# LA MALADIE DE LYME



## ▀ Qu'est-ce que la maladie de Lyme ?

La maladie de Lyme se transmet à l'homme uniquement par l'intermédiaire d'une piqûre de tique infectée par une bactérie (*Borrelia burgdorferi*). Tous les tiques ne sont pas infectées.

Ces tiques vivent dans des zones boisées et humides, les herbes hautes des prairies, les jardins, les parcs forestiers ou urbains. Elles sont présentes partout en France en dessous de 1500m d'altitude.

Les contaminations humaines sont les plus fréquentes entre le début du printemps et à la fin de l'automne.

## ▀ Quelles sont les personnes exposées ?

Les professionnels qui travaillent dans la nature comme les bûcherons, gardes-forestiers, jardiniers, paysagistes, éleveurs, gardes-pêche...

Mais également toutes personnes pratiquant des loisirs dans la nature comme les promenades en forêt, les randonnées, les cueillettes....



## ▀ Quels sont les symptômes ?

La maladie de Lyme évolue en 3 phases :

- **Phase primaire :**

De quelques jours à quelques semaines après une piqûre de tique infectée, apparaît une plaque rouge, en forme d'anneau appelée érythème migrant qui s'étend progressivement autour du point de piqûre.



C'est le seul symptôme spécifique de la maladie de Lyme.

Parallèlement, des symptômes moins spécifiques peuvent apparaître comme de la fièvre, courbature, douleurs articulaires, fatigue.... Pouvant laisser penser à une banale infection virale.

Dès les premiers signes, il faut rapidement consulter un médecin : un traitement antibiotique efficace permet d'éviter les complications.

- **Phase secondaire :**

En l'absence de traitement, dans les semaines et mois qui suivent, l'infection se propage dans l'organisme, atteignant le système lymphatique, les muscles, les tissus nerveux, le cerveau.

Les symptômes de la première phase vont s'aggraver et d'autres symptômes peuvent apparaître comme paralysie faciale, douleurs dans les mâchoires, la nuque, le dos, les membres, des troubles du rythmes cardiaques, troubles de la vision, vertiges ....

- **Phase tertiaire :**

Cette phase correspond à la maladie chronique de Lyme.

Elle se manifeste des mois voire des années après le début de l'infection par des atteintes du systèmes nerveux, des articulations ou de la peau ou d'autres organes.

Ces symptômes affectent le quotidien des malades, obligés de réduire leurs activités sociales et professionnelles.

Une déclaration de maladie professionnelle peut être établie dans certaines conditions.

### ► Comment se protéger ?

**Afin de limiter le risque de se faire piquer, que ce soit lors d'une activité professionnelle ou de loisir, voici quelques conseils :**

- Porter des vêtements longs (couvrant les bras et les jambes) et fermés (fixer le bas de pantalon dans les chaussettes, la chemise dans le pantalon)



- Appliquer éventuellement des répulsifs sur la peau découverte ou sur les vêtements en respectant leurs modes d'emploi.

**Afin de limiter le risque d'infection, au retour du travail ou du loisir :**

- S'inspecter minutieusement l'ensemble du corps (aisselle, plis, cuir chevelu...)
- Si présence de tique, retirer celle-ci à l'aide d'un tire-tique (vendu en pharmacie). Saisir la tête de la tique et tirer vers le haut en tournant 2/3 fois. Ne pas utiliser d'éther, d'essence ou tout autre produit.
- Désinfecter le site de la piqûre.
- Surveiller la zone de la piqûre pendant 4 semaines qui suivent.

**Si vous présentez des signes de la maladie à la suite d'une piqûre de tique, consultez rapidement votre médecin traitant.**